



**ELECTIONS PARTIELLES AU CONSEIL DE L'UFR LLSH
SCRUTIN DU MARDI 07 NOVEMBRE 2017**

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE COLLEGE USAGERS

(il est recommandé d'utiliser un stylo bleu afin de pouvoir vérifier l'authenticité de la signature)

Cette déclaration individuelle doit être :

- soit déposée contre accusé de réception auprès de Madame Sylvie Mollard, Responsable Administrative de la composante (bureau 200 – bâtiment 2), Campus de Jacob-Bellecombette, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- soit transmise par voie électronique à l'adresse suivante : sylvie.mollard@univ-savoie.fr

Dans le cas d'une transmission électronique, l'original de ce document devra parvenir impérativement à l'adresse sus-indiquée avant le 31 octobre 17 heures et ce sous peine d'irrecevabilité de la candidature

-soit envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale suivante :

Monsieur le Directeur de l'UFR LLSH – Université Savoie Mont Blanc - UFR LLSH – 27 Rue Marcoz – BP 1104 – 73011 CHAMBERY Cedex

Date limite de dépôt des candidatures : 31 Octobre 2017 à 17 heures

Collège des USAGERS (étudiants en formation initiale ou continue)

Je soussigné-e

Nom d'usage et nom de famille :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Formation suivie :

Téléphone :

Adresse courrier électronique :

Déclare faire acte de candidature au Conseil de l'UFR LLSH

- Au titre du Collège des USAGERS sur la liste présentée (1) / soutenue (1)
par..... en N°..... sur cette liste.

Joindre obligatoirement une photocopie de la carte d'étudiant 2017-2018

Fait à

Le

Signature :

(1) rayer la mention inutile

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Lorsqu'elles sont adressées par lettre recommandée, la date limite de dépôt fixée correspond à la réception du courrier. Un récépissé de confirmation du dépôt de candidature sera remis à la personne dépositaire, qui ne constitue en aucun cas une validation des candidatures.